

Annexe - Critères de labellisation Égalité filles-garçon

Référentiel à l'usage des candidats et des comités de labellisation

Le tableau ci-dessous reprend les cinq leviers d'action qui définissent une politique de l'égalité entre les filles et les garçons et sa traduction à l'échelle de l'établissement scolaire. Pour chacun des trois niveaux de labellisation, il détaille un ensemble de critères correspondant à chacun des cinq leviers. Il est, à ce titre, à la fois un outil d'aide à la candidature et un référentiel pour les comités de labellisation.

Il n'est pas obligatoire de remplir l'ensemble des critères pour être éligible à un niveau donné de labellisation. Toutefois, pour passer d'un niveau à un autre, les critères du niveau précédent doivent être réalisés.

Labellisation Égalité filles-garçons			
Leviers d'action	Niveau 1 – Engagement	Niveau 2 - Approfondissement	Niveau 3 – Expertise
Pilotage de l'école	Informar toutes les instances du projet de labellisation l'école (conseil d'école) Faire figurer l'égalité filles-garçons dans : • le projet d'école ; • le règlement intérieur ; Consacrer annuellement un Conseil des maîtres à cette thématique (notamment analyser les résultats des évaluations nationales selon le prisme des écarts FG) Observer la manière dont les enfants occupent les espaces (classe, cours de l'école, réfectoire, espaces sportifs) selon leur genre, et faire des propositions. Observer la manière dont les élèves occupent l'espace parole au sein des classes et selon leur genre et faire des propositions Réaliser et partager avec les personnels un tableau de bord des indicateurs genrés	Porter dans toutes les instances la question de l'égalité filles-garçons. Porter notamment la question de l'aménagement égalitaire des espaces devant la collectivité. Consacrer annuellement un conseil des maitres sur l'égalité filles-garçons, pour porter le sujet dans les enseignements. Même que niveau 1 Analyser les résultats aux évaluations nationales au prisme du genre et proposer des actions en lien direct avec celles-ci Mettre en place un enseignant référent sur l'école et valoriser son rôle.	S'appuyer sur une enquête locale de climat scolaire pour faire de l'égalité filles-garçons un enjeu de pilotage (évaluation d'école). Dédier des heures spécifiques pour la mise en œuvre de projets liés à l'égalité filles-garçons. Choisir l'égalité filles-garçons dans le projet « Notre école, faisons là ensemble » (axe Egalité) Présenter le Projet en CEC ou dans le cadre du réseau pédagogique. S'engager sur une labellisation de réseau

Formation	Sensibiliser les élèves de chaque cycle à la question des déterminismes de genre.	Engager la formation des personnels non enseignants (ATSEM, AESH). Proposer une formation d'initiative territoriale ou du réseau pédagogique.	Engager un dialogue avec les services périscolaires afin de créer les conditions d'une culture commune sur le sujet.
Politique éducative	Faire du règlement intérieur et du projet d'école des supports au service de la politique éducative en faveur de l'égalité filles-garçons. Faire connaître les actions éducatives dédiées à l'égalité filles-garçons et y engager au moins une classe par cycle. Favoriser la mise en œuvre des propositions du conseil des maitres/maitresses et du CEC dédiées à l'égalité filles-garçons. Organiser une action pour -le 8 mars, journée internationale des droits des femmes et/ou -11 février : Journée internationale des femmes et des filles de science Rendre visible la mise en œuvre de l'éducation à la vie affective et relationnelle (<i>circulaire de 2018</i>).	Lutter contre la banalisation des insultes et comportements sexistes. Engager les classes du cycle 3 dans un projet éducatif d'ampleur (sur la lutte contre les stéréotypes de genre, la lutte contre les violences sexistes et sexuelles). Engager une réflexion, en lien avec la collectivité territoriale, sur les usages et les aménagements des espaces scolaires. Consolider des espaces de cour de récréation égalitaires. Faire du conseil des maîtres et de toutes les réunions d'information à destination des familles (café des parents, conseil d'école, réunion de rentrée) des lieux dégagés de tout stéréotype de genre.	Développer des mesures de responsabilisation pour répondre aux comportements à caractère sexiste et aux violences sexuelles. Prévenir le harcèlement et le cyberharcèlement à caractère sexiste et sexuel (cycle 3). Impliquer tous les dispositifs de démocratie scolaire et d'engagement des élèves dans la labellisation. Rendre les élèves acteurs de la mobilisation autour du 8 mars et/ou du 11 février. Structurer et pérenniser un réseau d'élèves ambassadeurs.drices de l'égalité filles-garçons.

Pratiques pédagogiques	Proposer des outils pour observer les pratiques en classe (valorisation à la même hauteur des filles et des garçons, répartition égale de la parole entre les filles et les garçons, répartition des tâches, appréciations sur les copies et les bilans périodiques, mixité des groupes, etc.). Proposer des réponses pédagogiques notamment dans les apprentissages fondamentaux pour prendre en compte l'égalité filles-garçons dans l'ensemble des enseignements (en lien avec les réflexions menées dans le conseil des maitres et de cycle). Engager une réflexion sur les manuels scolaires utilisés et plus largement sur les supports pédagogiques comme outil d'éducation à l'égalité. Faire un état du fonds documentaire de la bibliothèque de chaque classe et de l'école (BCD). Favoriser la pratique sportive des filles et des garçons (EPS, APQ, motricité, projets ou événements à caractère sportif	Accompagner, en lien avec l'équipe de circonscription, l'évolution des pratiques professionnelles (en lien avec la sollicitation, le cas échéant, d'une formation d'initiative locale). Se fonder sur les conseils des maitres pour renforcer la prise en compte de l'égalité dans les disciplines et favoriser des engagements d'équipes. Conduire un dialogue avec les familles, dans les rendez-vous sur le parcours de scolarité de l'élève ou dans le cadre d'autres activités en lien avec les parents, pour favoriser des choix dégagés des déterminismes de genre. Constituer un fonds documentaire sur l'égalité et les droits des femmes à la BCD.	S'appuyer sur l'ensemble des situations d'apprentissage, les enseignements, les projets de classe et d'école interdisciplinaires et les éducations transversales (éducation aux médias et à l'information - EMI, éducation artistique et culturelle - EAC, éducation au développement durable - EDD, EVAR, éducation à la citoyenneté, parcours santé, etc.) pour faire acquérir le sens de l'égalité filles-garçons aux élèves. Solliciter le cas échéant l'accompagnement de la recherche pour améliorer les pratiques professionnelles. Systématiser la prise en compte des enjeux de mixité et d'égalité dans l'accompagnement individuel des élèves et des familles. Accompagner l'ambition des filles et des garçons en se fondant sur les dispositifs d'égalité des chances quand ils existent. Faire connaître et partager l'expertise des personnels enseignants et d'éducation en matière de pratiques professionnelles au-delà de l'école (CEC, réseau pédagogique)
Partenariats et rayonnement	Identifier sur le territoire les partenaires institutionnels, associatifs et issus du monde professionnel qui peuvent contribuer à promouvoir l'égalité filles-garçons dans	Développer les interventions de partenaires ayant une expertise en matière d'égalité filles-garçons devant les élèves et/ou le personnel de l'école.	Systématiser, pour toutes les classes, de l'école des interventions de partenaires en complément des séances obligatoires effectuées par les enseignants.

	l'école. Engager un ou plusieurs partenariats avec des structures bénéficiant d'une expertise en matière d'égalité filles-garçons et organiser des interventions devant les élèves et ou le personnel de l'école. Informar les familles de la démarche de l'école pour une labellisation Égalité filles- garçons.	Encourager la co-éducation et associer les familles au processus de labellisation.	Faire contribuer les familles à la dynamique-de l'école en faveur de l'égalité filles-garçons. Rendre visible l'engagement de l'école en faveur de l'égalité filles-garçons en organisant une valorisation des actions menées, de l'école et plus largement sur son territoire (plusieurs écoles du collège de secteur) (expositions, spectacles, etc..)
--	--	---	--